

Urbis Park & Orange lancent '*Pass mobilités*', des services de mobilité disponibles depuis un smartphone NFC

A l'occasion du salon Parkopolis, rencontres internationales du stationnement et de la mobilité, qui se déroulera les 17 et 18 juin 2015, Porte de Versailles, Urbis Park et Orange lancent le Pass Mobilités. Cette application permet aux clients équipés d'un smartphone Android NFC¹ d'accéder à une gamme de services mobilités dont l'accès au parking, la location d'une voiture en autopartage, d'un vélo en libre-service ou la recharge de véhicules électriques...

Transformer le smartphone NFC en « sésame de la mobilité »

Urbis Park, soucieux de répondre aux attentes des villes et des usagers (Parko d'Or 2013 pour le développement d'un système unique permettant de payer le stationnement par téléphone mobile en voirie et dans les parkings), innove à nouveau et propose un système pratique et simple où le téléphone mobile devient la carte d'accès unique à de nombreux services de mobilités : le Pass Mobilités.

Un parcours client unique quel que soit le service utilisé

Plus besoin de ticket, ni de passer aux bornes de paiement. Grâce au smartphone Android sans contact (NFC), l'utilisateur pourra entrer/sortir des parkings, emprunter une voiture en autopartage, louer un vélo en libre service, accéder à l'enclos à vélos sécurisé..., en présentant son smartphone sur les bornes d'accès ou lecteurs de contrôle.

Autre intérêt majeur, cette application fonctionne même si le téléphone est verrouillé ou si la batterie est déchargée.

¹ NFC, pour "Near Field Communication" : le NFC permet donc d'établir une communication entre 2 appareils compatibles à courte distance

Parcours client



1. Télécharger l'application gratuite Urbis Mobile² et le Plugin NFC³ disponible sur le Play Store.
2. Créer son compte et provisionner son porte-monnaie électronique.
3. A l'arrivée dans le parking, présenter son smartphone NFC à la borne d'entrée. L'utilisateur est reconnu et la barrière se lève.
4. L'accès aux autres services mobilité (autopartage, vélos...) se fait simplement par la présentation du mobile devant le lecteur sans contact.
5. A la sortie du parking, il suffira à l'automobiliste de présenter son smartphone NFC devant la borne de sortie. Le coût de son stationnement sera prélevé directement sur son porte-monnaie électronique.
6. L'utilisateur reçoit un SMS de confirmation avec les informations détaillées sur la durée et le montant de son stationnement.

L'accès aux parkings et l'enclos à vélos sécurisé seront disponibles dès cet été à Metz pour les clients Orange. Les autres services seront progressivement déployés au second semestre 2015. Le Pass Mobilités sera ensuite généralisé dans d'autres villes en France et auprès des autres opérateurs téléphoniques.

Xavier Heulin, Directeur Général d'Urbis Park déclare : « *En tant qu'opérateur de stationnement, Urbis Park mise sur les innovations technologiques qui simplifient la mobilité de nos clients. Nous sommes très fiers d'avoir à nos côtés Orange qui nous apporte son expertise pour la mise en place de ce Pass Mobilités d'abord déployé à Metz, puis ensuite dans d'autres grandes villes où nous sommes présents* ».

François-Xavier Godron, Directeur du Programme NFC France précise : « *Orange a pour ambition d'être l'opérateur mobile de référence en terme d'expérience client. A travers ce partenariat avec Urbis Park, nous continuons à développer l'usage des services NFC et soutenons l'innovation pour simplifier les gestes de chacun au quotidien* ».

A propos d'Urbis Park

Acteur de référence du stationnement en France et partenaire long terme des collectivités locales, Urbis Park gère 70 000 places. Dans de grandes métropoles régionales - Paris, Bordeaux, Marseille, Metz, Nancy, Reims, Laval... Urbis Park conçoit, construit, finance et gère ce service public du stationnement en ouvrages et sur voirie.

Lauréat du Trophée Parko d'Or 2013 récompensant l'innovation « Paiement du stationnement par téléphone mobile en voirie et dans les parkings », Urbis Park entend poursuivre cette politique d'innovations technologiques au service de la mobilité durable.

Pour en savoir plus : urbispark.fr ou nous suivre sur twitter : [@urbisparking](https://twitter.com/urbisparking).fr